

DÉCLARATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE

DEMANDE D'ARRÊTÉS DE CIRCULATION ET/OU DE STATIONNEMENT

I – ORGANISATEUR

Dénomination

représenté(e) par

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Mail

II – MANIFESTATION

Intitulé

Type Cycliste Équestre Pédestre Nautique Motorisée

Régime de circulation Strict respect du Code de la route Priorité de passage
 Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée

III – ARRÊTÉS DEMANDÉS

COMMUNE	DATE	DÉTAIL DE LA DEMANDE
<input type="checkbox"/> Je certifie que ma manifestation ne nécessite pas la prise d'un arrêté de circulation et/ou stationnement		
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="text"/>

COMMUNE	DATE	DÉTAIL DE LA DEMANDE

La présente demande d'arrêt de circulation et/ou stationnement est à déposer par l'organisateur sur la plateforme « declaration-manifestations.gouv.fr », dans l'onglet « Pièces jointes ».

Les arrêtés de circulation et/ou stationnement pris par les communes ou le Conseil Départemental sont à déposer par les communes ou le Conseil Départemental sur la plateforme « declaration-manifestations.gouv.fr », en pièce jointe de l'avis rendu.